

## AMOU

# Mémoire et civisme

*Jean-Paul Roger Soubeste vient de recevoir la médaille du juste parmi les nations, décernée par l'Etat d'Israël*



Jean-Paul Roger Soubeste reçoit la médaille du juste parmi les nations, des mains de M<sup>me</sup> Samash et de M. Mizrahi

(Photo Gérard Suberchicot)

Tout le monde garde en mémoire les lois anti-juives promulguées par Vichy. Mais heureusement, en France, des gens firent de la résistance intelligente et surent mettre leurs qualités de cœur et de solidarité au service des opprimés. La famille Soubeste de Beyries fait incontestablement partie des gens qui méritent d'être mis à l'honneur. Dans leur ferme de Lahitte, Alphonse et Marie Soubeste (aujourd'hui décédés) et leur fils Jean-Paul Roger accueillirent nombre de juifs, tout en sachant qu'ils risquaient leur vie. En présence d'un très important parterre de personnalités avec, au premier rang, M<sup>me</sup> Samash, consul général d'Israël à Marseille, et M. Mizrahi, président du comité français pour Yad Vachem, le récipiendaire eut tout loisir de réentendre le film de sa vie, dans les années 40. « La médaille du juste parmi les nations que vous octroie l'état d'Israël est

avant tout un témoignage de gratitude et de reconnaissance », rappelait le président de Yad Vachem. Et d'ajouter : « Il ne faut jamais laisser falsifier l'histoire d'hier et d'aujourd'hui et le meilleur vaccin contre l'oubli est la mémoire ».

Ce devoir de mémoire, le consul général d'Israël sut le souligner en évoquant l'action entreprise par la famille Soubeste, dans les années noires de la Seconde Guerre mondiale. M<sup>me</sup> Samash déclara avec beaucoup de sensibilité combien la famille Soubeste « avait su dire non à la collaboration et à la passivité ».

Pour sa part, le docteur Darmaillacq, conseiller général maire de Amou, n'oublia pas de rappeler que les actes héroïques et humains accomplis par Jean-Paul Roger Soubeste et ses parents étaient « d'importants exemples de vertus civiques ».